



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25/10/2022

### Les stations Cambio s'agrandissent à Forest

**La Commune de Forest vient de se doter de vingt nouveaux emplacements pour les voitures partagées Cambio, et ce afin de répondre à la demande de nombreux usagers.**

Au vu de la demande ainsi que du nombre d'inscriptions grandissant auprès de Cambio, dix stations forestoises ont été étendues de deux places, en parfaite concertation avec le service Mobilité de la Commune, totalisant 48 véhicules répartis dans 13 stations sur le territoire forestois. Que de chemin parcouru depuis l'ouverture de la première station Cambio en juillet 2007, sur l'avenue Jupiter !

Les stations qui ont doublé leur offre sont :

- Station "Châtaignes", rue des Châtaignes
- Station "Molière", rue Edouard Branly
- Station "Roosendael", rue Roosendael
- Station "Domaine", avenue du Domaine
- Station "Globe", avenue Zaman
- Station "Orban", rue Alfred Orban
- Station "Patinage", rue Marguerite Bervoets
- Station "Wielemans", rue des Alliés
- Station "Jupiter", avenue Jupiter
- Station "Albert", avenue Besme.

Etant donné le succès déjà rencontré à la suite de ces agrandissements réalisées durant le mois d'octobre, de futures extensions sont normalement prévues pour la fin de cette année 2022, assure Cambio. Le Collège doit en effet se pencher sur les extensions potentielles de "Rochefort", "Kersbeek" et "Saint-Denis".

Les stations de deux places proposent souvent des voitures de gabarits standards. Plus les stations sont étendues, plus l'offre est diversifiée au niveau des tailles des véhicules.

*« Le covoiturage est l'avenir de la voiture en ville. C'est une alternative durable et flexible à la possession d'une voiture personnelle. Parce que vous partagez une voiture avec d'autres familles forestois.e.s, vous vous libérez d'une partie des coûts financiers et libérez de l'espace public pour une ville plus verte et plus conviviale. En effet une voiture partagée remplace en moyenne de 6 à 10 voitures privées – ça laisse de la place pour des terrasses, des arbres, des aires de jeux, des trottoirs plus larges – et le covoiturage représente une alternative moins coûteuse. Ça vous intéresse ? Vous pouvez calculer le différence financier via [Économisez avec l'autopartage \(savewithcarsharing.be\)](https://www.savewithcarsharing.be) », a souligné l'Echevine de la Mobilité Esmeralda Van den Bosch (Groen).*

**Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?**

**Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48**